constitutionnel⁶. En conséquence, le Sous-comité recommande que le Canada suive les lignes directrices fixées par le Commonwealth dans l'«approche de gestion programmée» et que la diplomatie canadienne s'attache à maintenir les pressions internationales exercées sur le régime d'Afrique du Sud.

La violence

Le changement pacifique n'est pas possible dans un climat de brutalité. Nous nous inquiétons vivement de la situation sans issue qui découle de l'escalade de la violence intergroupes en Afrique du Sud et sommes bouleversés par ce qu'on nous dit du rôle de l'État et des groupes de Blancs d'extrême droite dans la préparation et la perpétration de ces actes de violence. Nous avons également l'impression que le système de justice d'Afrique du Sud n'est pas disposé à faire savoir clairement à ceux qui causent cette violence quelle est la gravité de leurs crimes. La nouvelle de la mise en liberté hâtive de deux policiers reconnus coupables de meurtre et de tentative de meurtre, et la révélation d'une participation de l'État à l'assassinat du militant anti-apartheid Matthew Goniwe et de ses collègues, en 1985, donne l'impression que ceux qui enfreignent les droits de la personne se voient accorder l'immunité⁷.

Ce qui est en jeu, ce ne sont pas simplement des vies humaines : comme l'ont mentionné à diverses reprises les personnes et les groupes consultés au cours de l'étude, l'ensemble des progrès arrachés de haute lutte en ce qui a trait au démantèlement de l'apartheid sont mis en péril par le chaos, chaos qui joue en faveur des opposants à la réforme. Beyers Naudé, l'un des dirigeants du mouvement anti-apartheid, n'a pas caché au Sous-comité l'urgence d'une intervention internationale, afin que cette violence se calme :

Nous avons la certitude, grandissante, qu'à moins d'une surveillance internationale de la violence en Afrique du sud, surveillance exigée ou demandée par le Commonwealth ou les Nations Unies, nous ne parviendrons pas à faire le moindre progrès appréciable autorisant une négociation fructueuse dans notre pays. La Commission internationale de juristes, dans son enquête sur la violence au Natal, l'an dernier, préconisait cette mesure. À la lumière de ce qui se produit

Les mesures relatives au commerce et à l'investissement ne seront levées que lorsque les parties se seront entendues sur les mécanismes transitoires de gouvernement, les sanctions financières ne seront levées que lorsqu'il y aura entente sur le texte d'une nouvelle constitution démocratique (à moins d'une recommandation contraire de la part de la CODESA ou d'un gouvernement provisoire) et enfin, l'embargo sur les armes appliqué par les Nations Unies et appuyé par des mesures du Commonwealth doit demeurer jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement post-apartheid se soit fermement installé en Afrique du Sud.

Le policier Kwa Zulu Khetani Shange a été libéré sous condition en février dernier, après avoir purgé seulement neuf mois d'une peine de 27 ans d'incarcération; plus tôt au cours de l'année, l'agent sud-africain Thulani Philip Choeni avait été mis en liberté 17 mois après avoir été emprisonné pour 18 ans. Le 8 mai 1992, le New Nation publiait un message secret qui impliquait un ancien membre du Conseil de sécurité de l'État et l'un des premiers généraux actuels du pays, C.P. van der Westhuizen, dans le meurtre de 1985. Le président F.W. de Klerk a exigé une réouverture de l'enquête et a déclaré au Parlement que jamais le Conseil de sécurité de l'État ni le Cabinet n'avaient planifié de mauvaises actions ou d'infractions à la loi à l'occasion de rencontres auxquelles ses collègues ou lui-même avaient participé.